

# Offre d'emploi (2<sup>e</sup> affichage)



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté. Satisfaire les besoins et les attentes de ces familles en matière de loisirs et de culture est une priorité.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population d'environ 22 000 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

La Ville de Saint-Lazare est à la recherche d'une personne pour combler le poste ci-dessous :

# Chef(fe) de division technique Service des infrastructures

## Résumé des principales fonctions :

Sous l'autorité du directeur du Service des infrastructures, le candidat retenu devra notamment :

- [1] Préparer et superviser la préparation de rapports, d'études préliminaires, d'estimations de coûts, de plans et devis, d'appels d'offres et assurer la surveillance de la réalisation de travaux;
- [2] Préparer et superviser la préparation et la rédaction des appels d'offres pour les services professionnels requis (ingénieurs, architectes, arpenteur-géomètres, laboratoires, ...);
- [3] Planifier, gérer et superviser la gestion des projets et des travaux d'infrastructure concernant notamment la voirie, l'eau potable, l'égout sanitaire, l'égout pluvial, le drainage, les parcs, les espaces verts, les bâtiments et autres, incluant le suivi des échéanciers et des budgets;
- [4] Agir à titre d'expert conseil pour divers travaux de construction et de réfection d'infrastructures incluant notamment la vérification et l'approbation de plans;
- [5] Agir comme soutien technique afin de développer ou de moderniser les infrastructures, incluant l'identification de l'état et des besoins en matière d'infrastructures;

- [6] Être responsable de l'entretien et de l'optimisation des procédés relatifs au captage, au traitement et à la production de l'eau potable;
- [7] Superviser les activités de gestion ainsi que les activités d'opération des infrastructures de captage, de traitement et de production de l'eau potable;
- [8] Être responsable de l'entretien et de l'optimisation des procédés relatifs au pompage et au traitement de l'eau usée;
- [9] Élaborer et assurer le suivi des programmes d'entretien des usines de filtration et de chloration, de l'usine d'épuration et des postes de pompage;
- [10] Assurer le suivi et la mise à jour du plan directeur d'aqueduc, de la modélisation et du programme de rinçage des différents réseaux d'eau potable;
- [11] Assurer le suivi et la mise à jour des plans directeurs de l'égout sanitaire et de l'égout pluvial;
- [12] Gérer et superviser la gestion des contrats annuels des infrastructures;
- [13] Préparer les estimations des coûts et les annexes des règlements d'emprunt;
- [14] Collaborer à la préparation et effectuer le suivi du budget annuel;
- [15] S'assurer que les activités du service se réalisent en conformité avec les lois et règlements en matière municipale, provinciale, santé et sécurité au travail, règlement sur la qualité de l'eau potable et autres domaines pertinents;
- [16] Agir, lorsque requis, à titre de représentant de la Ville auprès des organismes publics, parapublics ainsi que des consultants externes;
- [17] Être responsable du dossier relatif à la géomatique et à la gestion des données de la division technique;
- [18] Être responsable d'analyser, de vérifier et d'accepter, dans le respect de la règlementation municipale, les projets portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, dont notamment la gestion des eaux pluviales;
- [19] Répondre aux requêtes et aux demandes de renseignements des citoyens concernant les projets ou les activités sous sa responsabilité;
- [20] Diriger et superviser le personnel sous sa responsabilité afin d'assurer une gestion opérationnelle rigoureuse de sa division;
- [21] Appliquer la convention collective ainsi que les règles relatives au programme de santé sécurité;
- [22] Effectuer le remplacement du Directeur des infrastructures en son absence;

# Qualification et exigences requises :

Votre candidature pourra être considérée si vous détenez la qualification suivante et répondez aux exigences ci-dessous :

- [23] Détenir un baccalauréat en génie civil;
- [24] Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- [25] Posséder un minimum de huit (8) ans d'expérience pertinente, acquises de préférence en milieu municipal ou en conseil auprès de municipalités;
- [26] Avoir une très bonne connaissance des lois et règlements applicables;
- [27] Capacité à collaborer étroitement avec différents intervenants et à maintenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- [28] Posséder des qualités de leadership, de bonnes aptitudes pour la planification et la communication;
- [29] Capacité à gérer différents dossiers et à rédiger des rapports;
- [30] Connaissance usuelle de l'anglais.

# Informations sommaires sur les conditions de travail :

Ce poste est régi par les conditions de travail des cadres de la Ville de Saint-Lazare.

### Nous offrons:

- Une gamme généreuse d'avantages sociaux :
- Vacances accordées selon expérience:
- > Banque de congés personnels:
- > Assurances collectives et programme d'aide aux employés et à sa famille;
- > Régime de retraite modulable, avec participation de l'employeur.
- > Rémunération compétitive selon l'entente de travail des cadres.
- Stabilité d'emploi.
- Possibilité de faire du télétravail (mode hybride).
- ➤ Un horaire de 35 heures/semaine, qui se termine le vendredi midi toute l'année!

Transmission des dossiers de candidature :

Merci de faire parvenir votre curriculum vitæ avant le 25 novembre 2025:

Par courriel: rh@ville.saint-lazare.gc.ca avec la mention en objet Con-

cours « Chef(fe) de division technique »